



Association des Résidents du lac Carillon

L'Écho du Carillon

Volume 4, numéro 1

Journal de l'Association des résidents du lac Carillon

Printemps 1998

Mot du président

Encore cette année, l'Écho du Carillon revient pour vous informer de ce qui se passe au lac Carillon. Façon de parler, ce qui se passe au lac Carillon, vous devez le savoir autant que moi. Mais ce qui va se passer, ça ne serait peut-être pas aussi évident de le savoir si nous n'étions réunis au sein de l'A.R.C.

Notre Association est reconnue par les différentes instances décisionnelles, elle s'est faite une place dans notre communauté et nous devons y rester.

Avant de vous entretenir de ce qui s'en vient, même si c'est très important, j'aimerais vous poser quelques interrogations sur la motivation de certains villégiateurs à faire ce que l'on pourrait appeler entre guillemets « Son devoir ou son implication dans la collectivité ».

Ce n'est sûrement pas un montant minime de 10,00 \$ par année en cotisation qui doit empêcher les 5 ou 6 retardataires de s'acquitter de cette action en temps opportun.

Ce n'est certainement pas la contrainte d'assister à plusieurs réunions au sein de l'A.R.C. qui vous empêche de venir assister en grand nombre à l'Assemblée générale.

Nous ne faisons pas de réunions pour recruter des bénévoles, ceux qui veulent s'impliquer nous en parle tout simplement et la journée où il n'y aura plus personne qui voudra s'impliquer, on fermera tout simplement les livres.

Le principe d'une Assemblée générale,

est très bien défini dans vos règlements généraux à l'article 3.3, je vous ferai grâce de vous les renommer ici. Nous vous demandons environ 3 heures par année, est-ce trop?

Notre rôle n'est pas de courir après les villégiateurs pour un 10,00 \$ ou pour assister à une réunion, notre rôle est de défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac Carillon et je vous réfère à l'article 1.3 de vos règlements pour la suite.

Maintenant les nouvelles :

La municipalité de Saint-Ubalde, a donné son appui à un projet de piste multifonctionnelle (motoneige et vélo) reliant le lac Blanc à Saint-Alban.

Cette piste que l'on veut, pour allonger la saison de motoneige, pourrait être aussi dans le futur une piste de vélo dans le secteur du lac Carillon.

Le tracé projeté à date, ferait le tour du lac Blanc, partirait de l'hôtel et longerait le chemin

QUINCAILLERIE

CO-OP

coop
IGA

Tél. : 1-418-277-2215
Fax : 1-418-277-2172

Matériaux de construction - Pompe à eau

Omer Hardy
Directeur

464, rue St-Paul, St-Ubalde, GOA 4LO

du lac Carillon pour ensuite longer le chemin du Colvert et se diriger dans le secteur du lac Montauban.

Les municipalités de Saint-Alban et de Saint-Ubalde ainsi que l'hôtel du lac Blanc, M. Normand Tessier, et la Scierie Savard, sont les instigateurs de ce projet.

Monsieur Roger Matte, notre conseiller municipal, m'a entretenu de ce projet. J'ai aussi rencontré mon-

sieur Claude Savard et discuté avec monsieur Roger Gendron, maire.

Le sujet a été discuté lors d'une réunion de votre Conseil d'administration, le 14 avril dernier, et nous en sommes venus à la résolution suivante :

ATTENDU le projet de création d'une piste multifonctionnelle (moto-neige et vélo) reliant le lac Blanc au secteur des lacs

Long et Montauban en passant par le lac Carillon;

ATTENDU le passage projeté d'une telle piste à proximité du chemin du lac Carillon (secteur des chalets);

ATTENDU le bruit causé par les motoneiges;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARC QUE :

L'Association des résidents du lac

Carillon (ARC) serait prête à appuyer le projet de piste multifonctionnelle (moto-neige et vélo) conditionnellement à ce que le tracé se situe à un minimum de deux mille (2 000) pieds au sud de la limite des terrains des villégiateurs.

Signé à Québec, ce 15 avril 1998.

Serge Lachance, Président

Présentement, nous attendons des nouvelles de la municipalité sur ce dossier. Notre position est claire, nous sommes d'accord avec le projet conditionnellement à une zone tampon de 2 000 pieds des limites de nos terrains. Dès qu'il y aura du nouveau, nous vous tiendrons au courant.

LA CARTE DU CIEL

Serge Lachance

Voici la carte du ciel tel qu'on pourra le voir à la fin avril vers 21 h HNE. Pour l'utiliser, tenez la carte au-dessus de votre tête, en alignant les points cardinaux. Les lignes pleines identifient les contours des constellations, tandis que le pointillé fin montre les contours de la voie lactée.

Lorsqu'on devient familier avec les principales étoiles et constellations de chaque

saison, on s'aperçoit que la voûte étoilée semble polarisée. Le ciel d'hiver est riche de plusieurs étoiles brillantes, notamment celles qui dessinent le grand hexagone d'hiver. Le ciel d'été son opposé dans l'année comme sur la sphère céleste, est lui aussi garni de quelques étoiles et constellations remarquables. Entre les deux, le printemps et l'automne nous laissent en présence d'un ciel un tantinet plus morne... comme la température.

Pourtant, entre les constellations d'hiver qui disparaissent à l'ouest et les étoiles du ciel d'été qui se pointent à l'est, on peut apercevoir, directement au-dessus de nos têtes, l'une des constellations les plus connues : la Grande Ourse. Les sept étoiles qui dessinent le fameux chaudron, ou chariot, ne représentent finalement que l'arrière-train et la queue démesurément longue de l'ourse : la constellation entière est beaucoup plus vaste. Dans un ciel bien

noir, en banlieue ou à la campagne, et avec l'aide de notre carte, essayez de reconnaître ses pattes arrières, ses pattes avant et sa tête.

Le chaudron de la Grande Ourse est un excellent point de repère pour retrouver la fameuse Étoile polaire : les deux étoiles du côté opposé au manche pointent dans sa direction. La queue recourbée sert également à identifier deux autres étoiles brillantes : en prolongeant cette courbe dans le ciel

(en tirets sur la carte), on rencontre d'abord Arcturus, dans la constellation du Bouvier. Puis Spica, principale étoile de la Vierge. Un moyen mnémotechnique pour s'en rappeler : « On arque vers Arcturus, puis on pique vers Spica. »

Voir la carte en page 7.

Source :
Le soleil 29/03/98
par : Marc Jobin,
astronome - Planétarium de Montréal

**RANDONNÉE
PÉDESTRE
(ET CORVÉE) À LA
GLACIÈRE DU LAC
MONTAUBAN**

**Mario Lupien et
Diane Delisle**

Un site unique où l'on peut trouver de la glace jusqu'en juillet.

Le phénomène fait suite à l'éboulement d'une partie de la montagne où est situé le belvédère, mais sur le côté du lac Montauban.

L'amoncellement de rochers a formé une multitude de minigrottes dans lesquelles on peut retrouver de la glace. Un micro climat s'est développé au fil des ans et a produit une végétation luxu-

riante à travers ces rochers.

Un site à découvrir!

Sur les conseils d'un moniteur du CAMP KÉNO, nous avons effectué une première exploration en canot via le lac Carillon et en empruntant la piste de motoneige pour accéder au lac Montauban (30 à 45 minutes de portage).

Dans le but de pouvoir y accéder à pieds, nous avons, armé d'une carte topographique, une boussole, du ruban rouge et des cisailles, aménagé un sentier sur la montagne via le sentier de l'OURS. Pour une première expérience en carte et boussole, je suis fier de notre

réussite. Oui, nous sommes arrivés pile sur le site que nous avions déterminé sur la carte.

Toutefois, le sentier requiert quelques travaux additionnels afin de le rendre plus accessible.

Vous désirez vous amuser! Relever un nouveau défi! Faire une bonne randonnée de quelques heures!

Nous vous invitons, Diane et moi, à vous joindre à nous, le 16 mai 1998 (fin de semaine de la fête de Dollard), si la température et les moustiques le permettent, pour visiter La Glacière et aménager le sentier.

Rendez-vous au bout du chemin de

la Bernache à l'entrée du sentier de l'Ours. Départ à 10h00. N'oubliez pas de vous apporter un lunch et une bonne dose d'énergie. Quelques outils tels que cisaille, hachette et scie seraient bien utiles.

Bienvenue à tous.

P.S. Afin de planifier un peu l'événement, vous pourriez confirmer à votre représentant de secteur votre intention d'y participer dès que possible. Merci S.L.



**PUBLICITÉ VS
SÉCURITÉ**

Serge Lachance

Nous avons su que l'Ordre des gens d'affaires de Saint-Ubalde projetait la distribution de circulaires sur le territoire de la municipalité.

Dans une approche purement sécuritaire, une demande officielle sera faite auprès de cette association afin de leur demander de ne pas accrocher de circulaires chez les villégiateurs du lac Carillon.

Lors de la distribution, si des villégiateurs étaient présents, ladite publicité pourrait leur être remise en main propre. Toutefois, ces circulaires pourraient être laissées (le nombre de sacs désiré) à l'intersection chemin du lac Blanc - chemin du lac Carillon sur un crochet à cet effet afin que les villégiateurs désireux en prennent possession.



PANIER DE NOËL

Claire Huot

Encore cette année, le panier de Noël fut des plus apprécié. Un certificat cadeau d'une valeur de 125,00 \$ a été remis à une famille de St-Ubalde par l'intermédiaire du Comité d'entraide du Noël du pauvre de Saint-Ubalde.

Ce certificat cadeau était échangeable

chez l'un de nos commanditaires, COOP - IGA, pour de l'épicerie. Il excluait toutefois boissons alcooliques, cigarettes et billets de loterie.

La générosité, c'est donner sans être tenu de le faire et c'est ainsi que l'on s'enrichit.

À tous ceux qui y ont contribué, un sincère merci.

BRÈVE EXISTENCE

Claire Huot

La vie d'un jeune lièvre peut être très éphémère. On estime que seulement un levraut sur vingt atteint son premier anniversaire de naissance.

De plus, les jeunes lièvres qui survivent ne voient pas tellement de pays car pour 99 % d'entre eux, la vie s'écoulera à moins d'un mille du lieu de leur naissance.

Source : Sentier Chasse Pêche

LE LYNX DU CANADA (LYNX CANADENSIS)

CLAIRE HUOT

Cet article a pour source une série de petits fascicules qui avaient été publiées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, maintenant connu sous le nom de ministère de l'Environnement et de la Faune.

Il y a déjà plus de 400 ans, soit au début de la colonie, le piégeage des animaux à fourrure constituait en Amérique du Nord le principal pivot de l'activité économique. Aujourd'hui, cette activité traditionnelle a encore ses partisans et contribue toujours de façon importante à l'économie du pays. Elle a cependant évolué au cours des années et représente dorénavant pour la majorité des adeptes une activité de plein air susceptible de procurer un revenu d'appoint intéressant. Le Lynx, reconnu comme un animal à fourrure, est depuis longtemps recherché par les trappeurs. Il occupe une place de premier choix dans le domaine du commerce des fourrures, tant au Québec qu'au Canada tout entier. Il se dispute la

première place avec le Castor, le Rat musqué et la Martre d'Amérique, pour la valeur économique de base, dans la production de fourrures.

Description

Le lynx du Canada est une espèce très bien adaptée au climat nordique du Québec. Son abondante fourrure lui permet de supporter des températures très froides. Son pelage est soyeux, épais et d'apparence pâle, dominé par le gris et le chamois. Le lynx mue deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Le pelage d'été est plus court et plus brun que celui d'hiver. En cette saison, sa fourrure, d'une valeur relativement élevée ces dernières années en a fait un animal recherché des trappeurs.

Le lynx a l'allure d'un grand chat. Il est caractérisé par une tête plutôt ronde surmontée d'oreilles garnies de longues touffes de poils noirs. Ses longues pattes terminées par de gros pieds, pourvus de coussinets plantaires larges et velus, lui permettent de se déplacer sans bruit et relativement aisément sur la neige, en lui évitant de trop s'y enfoncer. Ses pattes sont également ar-

mées de griffes rétractiles, caractéristique commune à tous les félins. Il peut être aisément confondu avec le lynx roux (*lynx rufus*); il s'en distingue par une queue plus courte dont l'extrémité noire est très typique, ainsi que par la longueur de la mèche de poil qui surmonte ses oreilles. En moyenne, les mâles sont généralement plus grands que les femelles. Chez le mâle, le poids est de 10 kg, tandis que chez la femelle, il est d'environ 8 kg. Sa taille varie entre 74 et 107 cm.

Sa subsistance est reliée à ses talents de chasseur; son ouïe et sa vue particulièrement aiguisées lui sont d'une grande utilité lorsqu'il chasse. Son flair, par contre, est qualifié de médiocre. Bien que très habile à la nage aussi bien que pour grimper aux arbres, il se déplace plutôt lourdement lorsqu'il court. Il est digitigrade*. Lors d'une chasse, il a peu d'endurance et se fatigue facilement. L'animal est également très craintif et ne s'approchera des campements ou des habitations que s'il est très affamé. Le lynx appartient à l'ordre des carnivores et à la famille des félinés.

Mœurs

Contrairement à d'autres espèces, le lynx du Canada n'est pas considéré comme ayant une vie sociale très développée; il demeure un animal aux mœurs solitaires. Les mâles vivent seuls et les groupes qu'on a pu observer sont formés de la femelle et de ses chatons.

Le lynx est plutôt actif la nuit et c'est alors qu'il va à la chasse. On lui reconnaît différentes techniques pour capturer ses proies. Il peut, par exemple, suivre leurs pistes ou encore se mettre à l'affût. Le choix de la technique semble être relié à l'abondance des proies. Comme il se fatigue facilement, son taux de succès n'est pas très élevé, environ 21 %; il aura à se reprendre plusieurs fois avant de capturer une proie. Après l'avoir tuée et s'en être nourri, il a l'habitude d'enfourer les restes sous la neige ou l'humus. Il revisite quelquefois le site pour s'alimenter.

Le lynx présente un comportement territorial. La grandeur des territoires peut varier énormément et une étude récente l'a estimée en moyenne à 15 km². Les domaines des lynx peuvent

se chevaucher; c'est pourquoi ceux-ci délimitent leurs territoires en signalant leur présence en urinant, en déposant leurs excréments bien en vue ou encore en marquant certains arbres à l'aide de leurs griffes. Le lynx parcourt son territoire pour chasser mais on estime qu'il voyage peu durant une journée, en moyenne entre 2 et 3 km.

La saison de l'accouplement survient à la fin de l'hiver, en général vers la mi-mars et le début d'avril. Le comportement du lynx en période d'accouplement est plutôt mal connu.

On croit que les mâles désirent une même femelle s'affrontent pour déterminer lequel d'entre eux la couvrira. L'accouplement peut être précédé par une période de miaulement. Enfin, le mâle goûte auparavant l'urine de la femelle afin de mieux connaître le degré de réceptivité de celle-ci.

Vers la fin de mai et le début de juin, après 9 semaines de gestation, la femelle, après avoir pris soin d'aménager un gîte rudimentaire dans une crevasse, un tronc creux ou à l'abri d'une souche, met bas. Elle donne

naissance en moyenne à 4 chatons pesant environ 200 gr. Ces derniers sont aveugles à la naissance. Leurs yeux s'ouvrent entre le douzième et le dix-septième jour. Bien qu'à l'âge de 3 mois, ils soient sevrés, ils accompagnent leur mère jusqu'à la fin de l'hiver, au moment de la nouvelle saison de reproduction. La femelle n'a qu'une portée par année.

Dès l'âge de 1 an, les lynx peuvent se reproduire, mais la plupart le font vers l'âge de 2 ans. Certaines études démontrent qu'il existe une corrélation entre l'atteinte de la maturité sexuelle et l'abondance de proies, spécialement de lièvres entraînerait une détérioration physique qui pourrait affecter l'âge de la fertilité, le taux de grossesse et donner des portées plus petites. On note également que le lynx subit une variation cyclique d'abondance tous les 10 ans. Ces variations cycliques suivent immédiatement celles du lièvre d'Amérique, sa principale source de nourriture.

L'espérance de vie du lynx du Canada est en moyenne de 5 à 7 ans. Cependant, on a déjà capturé un individu de 17 ans et

deux. En captivité, il peut vivre jusqu'à 24 ans.

Habitat et alimentation

Le lynx du Canada vit surtout dans la forêt boréale. La principale composante végétale de son habitat est majoritairement le résineux (épinette et sapin). L'habitat du lynx coïncide particulièrement avec celui de sa principale proie, le lièvre d'Amérique. Le lynx semble préférer les forêts dont le stade de régénération est récent ou avancé (20 ans et plus), habitat qui en hiver est le plus utilisé par le lièvre.

Le régime alimentaire du lynx du Canada est constitué presque exclusivement des lièvres d'Amérique. Son taux de consommation de nourriture peut être de 170 à 200 lièvres par année. Bien que ces derniers contribuent à plus de 80 % de son alimentation, le lynx se nourrit occasionnellement d'autres petits mammifères, comme l'écureuil, et de certaines espèces d'oiseaux, comme la gélinotte et le canard. En été, son régime alimentaire est en général plus diversifié. Il n'est pas reconnu comme un prédateur de gros gibier;

mais, quelquefois et dans des circonstances bien spéciales, il peut s'attaquer avec succès à des proies plus grosses que lui, comme le cerf de Virginie.

Distribution

Le lynx est présent dans l'ensemble de la forêt boréale du Québec. Dans le sud de la province, où il était en abondance autrefois, on ne le retrouve que dans les régions montagneuses et dans la péninsule gaspésienne. Il est également absent de l'île d'Anticosti. Au nord du Saint-Laurent, sa distribution s'étend jusqu'à la limite des arbres. Il est particulièrement abondant sur la Côte-Nord, en Abitibi et sur le territoire de la Baie-James.

Conservation

On peut identifier trois facteurs distincts qui sont responsables de la limitation des niveaux de population du lynx : la densité de population du lièvre, la disponibilité d'habitat et les activités de piégeage.

Le piégeage constitue probablement le principal facteur de mortalité chez le lynx du Canada. Les activités de piégeage sont permises et réglementées par une

saison qui s'étend de la mi-octobre à la mi-mars, à l'exception des parcs du Québec où il est interdit de le piéger. Étant donné le prix élevé obtenu pour sa fourrure, la pression de piégeage de cet animal a atteint des sommets élevés au cours des années '90.

Les modifications touchant son habitat affectent également la conservation de l'espèce. L'accroissement de l'agriculture, le développement urbain et l'exploitation forestière contribuent à la perte d'habitats propices à sa survie. Ces activités ont également des répercussions sur la disponibilité de sa principale source de nourriture, le lièvre. Une faible abondance de ce dernier entraînera des problèmes de malnutrition, augmentant ainsi la mortalité de l'espèce. La destruction des habitats du lynx et du lièvre, combinée à un piégeage intensif, a pu causer localement sa disparition.

On ne reconnaît au lynx du Canada que peu d'ennemis. Il peut être la proie de certains prédateurs, en particulier le loup et le coyote, et les chatons peuvent également être victimes

des renards et des oiseaux rapaces. Cependant, la prédation n'affecte pas réellement la population du lynx.

Il arrive que l'on retrouve dans son organisme (estomac et petit intestin) différents parasites. Selon des études récentes, il semble que ces parasites internes pourraient être un facteur de mortalité plus important que l'on ne pense.

L'ensemble de ces facteurs permet de conclure à une diminution d'abondance de l'espèce dans l'ensemble du Québec ces dernières années. On ne considère pas pour autant que le lynx soit menacé ni en voie de disparition. Par contre, la nécessité de poursuivre les études sur cette espèce s'impose afin d'effectuer une saine gestion de la ressource pour le bénéfice des générations actuelles et futures.



*digitigrade : qui marche en n'appuyant que les doigts sur le sol.

Chronique service 1^{ère} de 2

MON TESTAMENT ... ET SI JE LE FAISAIS!

Serge Lachance

Il est très important de planifier l'avenir de ceux qu'on aime et qui dépendent de nous, nous examinons les démarches qui présideront à la confection de votre testament.

Le testament est le parapluie qu'on offre à ceux qu'on aime pour les protéger d'un flot de soucis inutiles. Vous y songez depuis un bon moment mais l'idée vous répugne?

Pourtant, chaque année, plusieurs personnes font leur testament et profitent, au fil des ans, de l'occasion de le réviser lorsque leur situation familiale ou financière change. Et, selon leurs dires, ils ne s'en sentiraient que mieux! Peut-être que ces personnes envisagent la chose tout autrement. Tout comme le soleil doit céder la place à la pluie, le moment de quitter ce monde, pour un meilleur, souhaitons-le, se présentera à chacun de nous. Afin de se protéger de la pluie, on peut toujours s'acheter un parapluie,

même par beau temps. Le testament est le parapluie qu'on offre à ceux qu'on aime pour les protéger de soucis inutiles. Loin de poser un geste morbide, on fait ainsi preuve de prévoyance et de générosité.

Tester ou ne pas tester? Moi je teste!

La tâche vous semble insurmontable? Avant de renoncer définitivement à faire un testament, consultez le tableau qui suit. Celui-ci vous donne un aperçu de ce qui est prévu par

le Code Civil du Québec lorsqu'une personne décède sans testament.

Votre parenté la plus proche est :

Alors ils recevront** (en proportion de l'actif net de la succession) :

Un conjoint*	Des enfants	Père et mère	Frère et sœurs
1/3	2/3	Exclus	Exclus
Aucun conjoint	En entier	Exclus	Exclus
Aucun conjoint	Aucun enfant	1/2	1/2
2/3	Aucun enfant	1/3	Exclus
En entier	Aucun enfant	Aucun vivant	Aucun vivant et aucun neveu ou nièce
2/3	Aucun enfant	Aucun vivant	1/3

* Le conjoint, au sens du Code Civil du Québec est la personne avec qui vous êtes marié(e).

** Quels qu'ils soient, vos héritiers devront s'entendre à la majorité pour désigner un liquidateur pour procéder à la liquidation de la succession. Le liquidateur n'aura que des pouvoirs de simple administration, c'est-à-dire, par exemple qu'il ne pourra pas vendre les biens que vous laissez sans le consentement des héritiers, ni effectuer le partage final.

Ces dispositions ne vous conviennent pas? Vous choisissez donc de faire comme les 163 165 personnes qui l'ont fait en 1996, au Québec seulement¹, et de tester (faire votre testament)... Mais par où commencer?

¹ Ces chiffres ne comprennent que les testaments notariés reçus en 1996. On pourrait y ajouter tous

les testaments olographes et devant témoins.

Les préparatifs

La première étape consiste à inventorier sommairement vos biens (l'actif), en n'oubliant pas vos dettes et vos engagements (le passif) de manière à pouvoir évaluer clairement ce que vous laisserez à vos héritiers.

Si vous avez choisi de faire un testament notarié, rassemblez les informations et documents suivants :

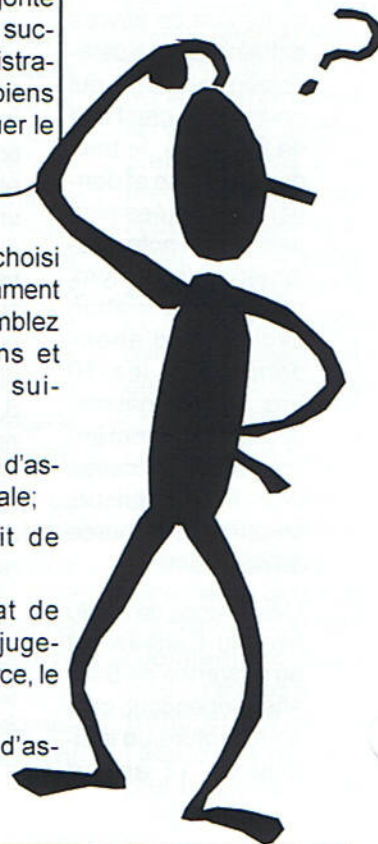
- Votre numéro d'assurance sociale;
- Votre extrait de naissance;
- Votre contrat de mariage ou jugement de divorce, le cas échéant;
- Vos polices d'assurance vie.

Le notaire y puisera les renseignements pertinents pour inscrire votre testament au registre de la Chambre des notaires du Québec. Cela lui permettra également de vous informer adéquatement sur l'impact de votre état civil, votre régime matrimonial, et de votre contrat de mariage lors d'un décès. Dans le même esprit, il est à propos de consulter vos polices d'assurance vie pour en vérifier le montant et identifier quels en sont les bénéficiaires.

Suite au prochain numéro...

M^{re} Renée Malo

Source Pensez-y bien! Janvier 1998



DE LA PREMIÈRE À LA DERNIÈRE

Encore une fois cette année une chose fantastique se produit et ce, pour une quatrième année. De la première à la dernière, ils sont tous là à nous supporter, de la première à la dernière, la conjoncture économique est dur pour tous, la sollicitation se fait de toute part, mais ils sont quand même là.

De notre première à notre dernière page tous nos commanditaires y sont, ils méritent tous notre appui et notre participation au succès de leurs entreprises.

Ces derniers sont le soutien financier de notre Association et je compte sur votre participation pour leur témoigner tout votre respect en supportant leurs activités économiques.

L'apport financier des villégiateurs dans la municipalité de Saint-Ubalde est un moteur important dans l'économie locale. Celui de nos commanditaires est tout aussi important pour votre Association, alors impliquons-nous dans cette roue économique qui profite à tous.

Votre Président

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Diane Delisle
Claire Huot
Serge Lachance
Mario Lupien

Conception, mise en page
et révision linguistique :
Claire Huot

MERCI À NOS COMMANDITAIRES - ENCOURAGEONS-LES!



La Caisse Populaire
de St-Ubalde



Pier Bertrand
Directeur
Siège social
240, rue Commerciale
Saint-Ubalde (Québec) GOA 4L0
Tél. : (418) 277-2104
Télééc. : (418) 277-2801

LES INDISPENSABLES
Guichets automatiques
 Paiement direct
Dépot direct / Retrait direct
Carte multiservices Desjardins



277-2059



GARAGE BERNARD HARDY INC.

RÉPARATION GÉNÉRALE
SOUDURE

455, St-Paul, St-Ubalde, c.p. 159 GOA 4L0



Épicerie - Dépanneur - Licencé
Permis de pêche - Loto - Propane

1-418-277-2125

2199, Chemin Lac Blanc
St-Ubalde GOA 4L0

Rita Bélanger
Propriétaire



CENTRE M.A.P. INC.

Tél. : (418) 277-2191/5

Fax : (418) 277-2638

225, rue Rompré,
St-Ubalde (Québec) GOA 4L0

Matériaux de construction
Fosse septique - Bois
Fleurs - Cadeaux